Vol. XXII. Saint-Boniface, Manitoba, 21 Juin 1893. No. 37.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LA FÊTE NATIONALE

Jour de Saint-Jean-Baptiste, ô fête glorieuse!
Tu portes avec toi la trace radieuse
De nos vieux souvenirs français;
Rappelant à nos cœurs les vertus de nos pères,
Tu montres, rayonnant de feux et de lumières,
Leur gloire et leurs nobles bienfaits.

Douce et fraîche oasis, par le Seigneur donnée,
Tu vois les Canadiens revenir chaque année,
A l'ombre de tes verts rameaux,
S'abreuver à longs traits à ta source chérie,
En chantant à la fois l'hymne de la patrie,
Et les grands noms de ses héros.

Il est sur le sol d'Amérique
Un doux pays aimé des cieux,
Où la nature magnifique
Prodigue ses dons merveilleux.
Ce sol, fécondé par la France
Qui régna sur ses bords fleuris,
C'est notre amour, notre espérance,
Canadiens, c'est notre pays.

Pour conserver cet héritage
Que nous ont légué nos aïeux,
Malgré les vents, malgré l'orage,
Soyons toujours unis comme eux.
Marchons sur leur brillante trace,
De leurs vertus suivons la loi,
Ne souffrons pas que rien efface
Et notre langue et notre foi.

O de l'union fraternelle
Jour triomphant et radieux,
Ah! puisse ta flamme immortelle
Remplir notre cœur de ses feux:
Oui, puisse cette union sainte,
Qui fit nos ancêtres si grands,
Garder toujours de toute atteinte
L'avenir de leurs descendants.

Les vieux chênes de la montagne
Où combattirent nos aïeux;
Le sol de la verte campagne
Où coula leur sang généreux;
Le flot qui chante à la prairie
La splendeur de leurs noms bénis
La grande voix de la patrie,
Tout nous redit: Soyez unis.

O Canadiens-Français, dans ce jour solennel
Marchons donc fièrement sous la vieille bannière
Qui vit de Carillon le combat immortel.
Nous sommes les enfants de la race guerrière
Qui fait briller partout son nom resplendissant,
En martyrs, en héros race toujours féconde,
Elle tire aujourd hui ce glaive étincelant
Dont les larges rayons illuminent le monde.

Entendez-vous au loin sous les murs de Sforza,
Retentir dans les airs l'hymne de la victoire?
Voyez-vous ces héros, vainqueurs de Magenta,
Se couronner encore des palmes de la gloire
Aux champs de Marignan, illustrés par Bayard?
Soyons fiers aujourd'hui du beau nom de nos pères?
Soyons fiers de marcher sous leur vieil étendard,
Car ces guerriers vainqueurs, ces héros sont nos frères.

OCTAVE CREMAZIE.

ON PARLE DE NOUS

Il a été question du Canada deux fois dans la même journée à l'Académie française, il y a trois semaines. M. H. de Bornier, qui recueillait la succession de Xavier Marmier, a, dans le discours de rigueur, fait l'éloge de son prédécesseur et dit entre autres choses:

"Qu'est-ce que *Gazida*, le roman de M. X. Marmier? **Un jeune Canadien épouse une jeune Indienne après un petit nombre de péripéties; mais l'auteur trouve moyen de nous dire en détail ce qu'il sait sur les premiers habitants du pays, sur le** Canada, cette terre restée française, car une terre reste française quand nos soldats ont préféré y mourir plutôt que de le vendre."

M. d'Haussonville, chargé de répondre au nouvel académicien, n'a pas non plus oublié notre pays:

"Marmier a découvert aussi le Canada, qui du moins lui appartient encore. Personne, en effet, n'est venu après lui décrire ce coin de terre autrefois française, où notre vieux parler, nos vieux usages, nos vieilles mœurs s'y conservent intacts; où les hommes sont demeurés de hardis pionniers qui s'enfoncent dans les forêts, la hache sur l'épaule, où les femmes sont humiliées quand elles n'ont pas atteint la douzaine d'enfants, terre, on peut le dire, reconquise par les Français, puisque des fils de notre sang y font dominer notre langue, nos lois, notre culte, et y montrent chaque jour ce que peut notre race, jadis si aventureuse et si féconde, quand, en dépit des épreuves, elle est demeurée fidèle à ses traditions. Notre confrère s'était pris d'une véritable passion pour ce pays du souvenir. Il y est retourné plusieurs fois. Il en parlait sans cesse; il a le premier tourné vers lui l'attention de la France. Les Canadiens ne l'ont pas oublié, et lorsque M. Marmier est mort, leur pensée toujours fidèle a déposé sur sa tombe un témoignage de reconnaissance."

LE FILAGE DE L'HUILE

Dans le but de répandre la connaissance des bons effets du filage de l'huile à la mer,—but très louable, car les meilleures choses, et cette pratique est du nombre, sont celles auxquelles la routine et l'inertie opposent les pires obstacles—la chambre de commerce du Havre a eu l'heureuse idée d'ouvrir un concours sur cette question parmi les capitaines et patrons des navires attachés à ce port.

Il n'y a pas eu affluence d'amateurs; quatre rapports seulement ont été envoyés; mais la qualité prime la quantité et tous les auteurs ont été jugés dignes de récompenses. Ce sont trois capitaines au long cours: MM. Dechaille, Grandillon et Créquier et un pilote, M Auguste Guerrier.

Tous ont constaté que l'huile donne une protection des plus efficaces, en pleine mer, toutes les fois qu'on peut la répandre de façon à établir autour du navire une nappe large de 15 à 18 pieds; tous s'accordent à reconnaître que les sacs d'étoupe constituent le meilleur appareil de déversement; enfin tous déclarent que la dépense est insignifiante.

En outre, le pilote, M. A. Guerrier, donnant une attention particulière au cas des canots de sauvetage, met en relief les grands services que l'huile pourrait rendre "pour l'accostage d'un bateau de sauvetage le long d'un navire à la côte, un peu au large du plein, ou encore pour faciliter l'accostage d'embarcation pour envoyer des remorques et passer une barre." Dans les expériences auxquelles il s'est livré à ce sujet, M. Guerrier a dépensé en moyenne deux bouteilles d'huile à brûler par heure. (C'était la seule qu'il eût pu se procurer); une bouteille d'une huile plus épaisse suffirait.

JURISPRUDENCE BELGE

La *Gazette des Tribunaux* rapporte que M. Bernaerts, juge de paix à Molenbeck (faubourg de Bruxelles) et célèbre par l'excentricité de ses jugements, vient de mourir; elle cite à ce propos quelques exemples de ses curieux arrêtés.

Un beau jour, par exemple, le bourgmestre de Molenbeck voulut laïciser le corbillard et remplacer la croix qui le surmontait par une petite boule.

La Belgique aussi a ses Chion-Ducollet!

Plainte ayant été portée à cette occasion par la famille d'une défunte, le juge de paix condamna l'officier municipal avec le joyeux considérant qui suit:

"Attendu que l'administration communale a supprimé la croix du corbillard pour y substituer une *boulette* administrative."

Une autre fois, un habitant de la commune, ayant traité un de ses amis de poule-mouillée, la "poule-mouillée" cita l'insulteur devant le juge de paix. Celui-ci rendit le jugement suivant:

"Attendu que la poule est un animal parfaitement honorable de l'ordre des gallinacés et que, si elle n'a pas les qualités brillantes du coq, elle n'en rend pas moins de sérieux services en pondant l'œuf qui contribue à l'alimentation humaine, et donne lieu à un important commerce;

"Attendu qu'il peut arriver à tout le monde d'être mouillé, soit pour avoir oublié son parapluie, soit en passant sous une gouttière, et que cet accident n'implique aucune atteinte à l'honneur;

"Attendu que, chacune de ses expressions étant inoffensive, il ne saurait résulter aucune offense;

"Par ces motifs, déboutons le plaignant et le condamnons aux frais de l'instance."

LA RÉPUBLIQUE ET L'AGRICULTURE

On sait qu'une crise agricole va forcément sévir en France, à la suite de la sécheresse.

Les récoltes de céréales sont, ou compromises, ou perdues.

Le fourrage n'existe pas, et nous recevons les plus douloureux renseignements, de certaines parties de la France.

Les paysans, ne pouvant plus nourrir leur bétail, s'en défont à vil prix.

De plus, aucun légume n'a poussé.

Et on peut se demander avec une légitime inquiétude ce que mangeront, cette année, les pauvres de la campagne.

Il s'agit pour eux de vivre.

Tel est le problème cruel qu'ils ont à résoudre.

Les pauvres des villes, eux, sont à l'abri du danger.

Que la récolte soit bonne ou mauvaise ils peuvent toujours compter sur l'organisation de la charité dans les grands centres.

Bureaux de bienfaisance, sociétés hospitalières, œuvres paroissiales, hôpitaux confortables, rien ne leur manque.

Il est rare, très rare, dans Paris, qu'une famille manque de pain ou de bouillon.

Car il y a toujours des bons de pain ou de bouillon à la disposition des malheureux.

Dans les campagnes, ce n'est plus cela.

Pas de bureau de bienfaisance dans la plupart des communes, pas d'œuvres hospitalières, pas d'hôpitaux, la pauvreté partout. Et la charité n'y est souvent représentée que par le bon petit curé, qui, lui-même, a toutes les peines du monde pour joindre les deux bouts de son maigre budget.

La somme allouée pour la médecine gratuite, pour les remèdes, est dérisoire.

Dans nos campagnes, le pauvre, après avoir travaillé toute sa vie comme un bœuf, est exposé, quand sont venues les infirmités et la vieillesse, à crever plus misérablement que les animaux du chenil et de l'étable.

Or, cette année, la misère des campagnes va devenir terrible.

Comment nourrir le bétail?

Comment faire la soupe?

Pas de foin pour les animaux, pas de légumes pour la cuisine.

Le blé et l'avoine manqueront. On ignore si la betterave lèvera, des masses d'insectes apparaissent et dévorent le peu de verdure qui survit à l'aridité générale.

Et si la vigne a été belle tout d'abord, voici le phylloxéra qui, dans les terrains gercés et fendus par la sécheresse, s'étend rapidement, avec l'accompagnement inévitable et sinistre de la grêle.

De telle façon que, dans les campagnes, sous le coup d'une légitime terreur on se demande comment on pourra payer l'impôt, comment on pourra éviter la ruine et la faim!

Et pendant ce temps-là les pouvoirs publics dorment, et le gouvernement de la république se laisse aller à la plus belle indifférence.

Oh! ça lui est égal, que les ruraux meurent de misère!

Ceux-là sont assez bêtes pour voter pour la république, et pour les candidats républicains quoique la république n'ait jamais rien fait en faveur des campagnes.

La république avait tout promis aux paysans: la diminution des impôts, les Assurances agricoles, le Crédit agricole, un relèvement des tarifs douaniers, suffisant pour empêcher l'avilissement de nos denrées.

Et l'impôt augmente tous les jours. Les Assurances agricoles et le Crédit agricole ne seront jamais constitués. Et on ne les verra paraître, devant le Parlement, qu'à l'état de *trompe-l'œil* et de réclame électorale. Enfin, le blé français est tombé à vil prix, alors que nos vins ne se sont pas relevés davantage.

Donc la république n'a rien fait, rien du tout, pour les campagnes.

Et pourtant, une trop grande quantité de leurs habitants votent,—je le répète,—pour cette république menteuse et trompeuse, qui se moque d'eux, ne leur accorde rien et réserve toutes ses faveurs pour les ouvriers des villes, parce qu'elle en a peur.

Mais elle n'a pas peur des habitants des campagnes, parce qu'elle sait par expérience, que l'on peut toujours les fourrer dedans par des promesses alléchantes au moment des élections générales.

Car le paysan est un peu comme ses moutons, et il se laisse tondre par le préfet et le sous-préfet.

Or, pour conjurer la crise agricole qui sévit sur la France, c'est en ce moment que le gouvernement de la république devrait agir et faire son devoir.

C'est une honte que l'exemple lui soit donné par une autre république, par la Suisse qui, elle, a le souci de sa responsabilité envers l'agriculture.

Nous apprenons, en effet, que le gouvernement suisse prend diverses mesures pour atténuer la condition malheureuse des propriétaires ruraux.

A Genève le Conseil d'Etat a proposé d'exempter de la taxe foncière les propriétaires ayant perdu la moitié de leurs récoltes.

A Fribourg, un comité s'est constitué pour procurer aux agriculteurs les plus éprouvés des approvisionnements extraordinaires.

A Zurich, le Grand Conseil a ouvert un crédit illimité au gouvernement pour faciliter l'achat des fourrages étrangers.

A Lausanne, la Compagnie du Jura-Simplon, propose aux autres compagnies de chemins de fer suisses d'abaisser les tarifs du transport des fourrages et de la paille nécessaires à l'alimentation du bétail.

A Lucerne, le gouvernement a convoqué, pour le 20 mai, une commission composée de tous les représentants de toutes les parties du canton qui aura à se prononcer sur les mesures à prendre.

En un mot, la république suisse fait tout ce qu'elle peut pour conjurer la crise agricole et aller au secours des propriétaires ruraux.

Tandis que la république française ne s'en occupe même pas, ministres, députés, sénateurs, président de la république ne songent qu'à s'engraisser quand le peuple va mourir de faim.

Franchement, — abandonnés comme ils le sont par la république, à la misère, à la ruine,—si les habitants des campagnes votent encore pour les candidats républicains, c'est qu'ils auront la mémoire courte et l'estomac complaisant!

PAUL DE CASSAGNAC.

Le Manitoba.

Mercredi, 21 Juin 1893

C'EST LUI, LE LACHEUR !

M Tarte s'est appliqué, trois semaines durant, à faire provision de courage et d'arguments.

D'efforts si prolongés, qu'est-il résulté ?

C'est à peine si le député de l'Islet risque un œil ! D'arguments, il n'en donne point !

Il en dit assez dans l'*Electeur* du 10 juin pour ne pouvoir nier désormais qu'il n'ait eu connaissance de nos articles. Il n'y repond pas, toutefois.

Ce nouvel écrit de M. Tarte n'est qu'une pochade indigne d'un journaliste sérieux, honnête, ou simplement respectueux de ses lecteurs.

Au lieu d'analyser notre thèse, de prendre nos arguments corps à corps, et de les triturer, s'il se sent suffisamment de nerf pour cette besogne, il fait la sourde oreille, tourne les talons, et s'enfuit en disant des injures.

Nous pensions M. Tarte plus fort.

Nous nous attendions à une réplique sérieuse mais rien ; rien, encore une fois, que des outrages.

Singulière manière de convaincre !

Serions-nous des sacripants, cela prouverait-il que M. Tarte est un ange ?

Il nous a toujours semblé que notre question des écoles était assez grave pour être traitée sous un aspect et avec des formes plus relevés. M. Tarte la traine dans les bas-fonds.

Il en a fait en outre, fort maladroitement, une question de parti.

Et il s'en vante !

" Autour de ma motion de censure contre la conduite du gouvernement, dit-il, les suivants de M. Laurier, sans exception d'origine et de foi religieuse, se sont unis."

C'est vrai, M. Tarte ! Mais pourquoi cette unanimité ?

C'est que votre *motion* n'était pas une censure honnête du gouvernement ; c'est que tous les suivants de M. Laurier y ont vu, non un remède à notre position, mais uniquement *une manœuvre de parti*, dont ils espèrent profiter pour arriver au pouvoir.

Tous ont saisi l'inanité de cette résolution ; ils ont compris qu'en la votant, ils ne s'engageaient à rien, et qu'ils couraient cependant une chance, sinon de renverser immédiatement le gouvernement, de produire au moins parmi les électeurs catholiques une illusion qui pourrait être profitable au parti libéral au jour du scrutin.

A qui fera-t-on croire que M. McCarthy aurait voté pour cette résolution, s'il y avait vu seulement un soupçon de justice pour nous ?

A qui persuadera-t-on que M. Cartwright, M. Charlton, M. Davies, M. McMullen, et autres du même acabit, ont voulu, en supportant cette résolution, précipiter une solution qui nous serait favorable ?

Et le *Globe*, qui n'a pas manqué, lui non plus, d'applaudir à ce mouvement, le croit-on bien disposé à sonner le clairon pour nous !

Notre journal ne serait pas assez grand pour reproduire les articles de fonds, les communications qu'il a publiés, tout ce qu'il a conseillé contre nous !

Ce n'est pas une bataille que vous avez voulu livrer pour nous, M. Tarte, par votre motion.

Nous ! vous nous avez livrés !

Vous avez tendu une embûche au gouvernement ; tous ses adversaires se sont naturellement ralliés à vous, malgré la répugnance d'un bon nombre.

M. Laurier lui-même ne vous a suivi que parce qu'il se sentait déjà votre chef. Il vous l'a fait sentir assez cruellement à la fin de son discours quand il a déclaré que s'il votait contre le gouvernement, ce n'était point pour le blâmer de renvoyer la question à la Cour Suprême, mais parce qu'il craignait que les ministres ne fussent pas sérieux dans cette nouvelle attitude.

Pour nous servir de votre langage, il vous a bel et bien lâché, votre chef, à ce moment !

Ce mot nous arrive fort à propos pour nous rappeler le titre dont le député de l'Islet a orné son article du 10 juin : "*Les Lâcheurs* de là bas ! "

Oui, les lâcheurs, M. Tarte !

Vous répondez : " Le député de Provencher et une demi-douzaine de parasites qui ont été là-bas le fléau de notre race par leur égoïsme et leur manque de cœur ! "

Tout cela est trop vague, M. Tarte. Donnez-nous votre liste ! Prenez garde de ne pas être exact ! Nous connaissons quelque chose de ce qui s'est passé au Manitoba depuis un bon nombre d'années.

Nous nous sommes tenus sur la défensive, surtout dans ces derniers temps. Si l'on nous y force, à notre tour nous prendrons la trique !

" A l'heure actuelle, disions-nous il y a quelque temps, d'autres soucis s'imposent aux esprits. Le temps n'est pas aux récriminations. Touchés des heurts que reçoivent nos aspirations, menacés dans notre avenir, instruits par l'expérience, il serait plus judicieux et plus patriotique de jeter du baume, et non du vinaigre, sur les plaies qui nous font mal. C'est par là que nous arriverions à reconquérir assez de volonté pour nous livrer sans arrière-pensée au travail fécondant du groupement de toutes nos forces, dans l'intérêt de tous, de la cause qui nous est commune, et en définitive, du pays tout entier."

Ces paroles de conciliation, cet appel au bon vouloir de tous, ne paraissent pas avoir été entendus. Nous le regrettons profondément. Nous n'entendons pourtant pas faire métier de dupe.

Vous appelez le député de Provencher, lâcheur, à cause de son attitude en chambre sur la question des écoles ! mais il n'est pas le seul responsable de cette attitude, contre laquelle d'ailleurs vous ne trouvez aucun argument.

A ce compte, lâcheurs sont tous ceux qui ont devisé, conseillé, accepté, ou approuvé cette attitude.

Lâcheurs, par conséquent, Mgr Taché et tous ses prêtres !

Lâcheurs, tous les députés locaux qui ont donné leur adhésion à cette attitude.

Lâcheurs, tous les électeurs du comté de Provencher, qui ont réélu M. LaRivière par acclamation en 1891 !

Lâcheurs, tous les évêques canadiens, qui n'ont pas fait entendre de protestations contre cette attitude !

Vous le dites avec raison, M. Tarte, " la cause des écoles du Manitoba intéresse de la façon la plus directe, la plus immédiate, tous les catholiques du pays."

Les catholiques de tout le Canada étant ainsi directement intéressés, il s'en suit que leurs chefs religieux —les évêques—avaient une attitude à prendre. Ils l'ont prise ; jusqu'à présent elle est conforme à celle qu'a tenue le député de Provencher ; elle diffère entièrement de la vôtre.

Dans toute question, la direction de l'épiscopat offre de plausibles garanties. Mais quand il s'agit d'une cause comme celle des écoles catholiques du Manitoba, d'une cause où les intérêts religieux des populations sont particulièrement concernés, cette direction des évêques s'impose. Le sens catholique nous en avertit. Ceux qui s'y conforment ne peuvent mériter l'injure ou le mépris.

N'eut-il pas été d'une excessive témérité de la part des représentants de l'élément catholique du Manitoba de prendre une attitude diamétralement opposée à celle de l'autorité religieuse.

D'ailleurs, au seul point de vue de l'efficacité de la pression que nous voulons exercer, n'est-il pas opportun de faire taire toute différence d'opinion personnelle, afin de produire l'unité de vues et d'action ?

Dans cette abnégation réside la force ; l'honneur aussi.

Il eut été fort désirable que cette unité eût existé entre nous des rives de l'Atlantique à celles du Pacifique !

M. Tarte a préféré la zizanie.

Pour faire son œuvre, il fallait nous lâcher ! C'est fait !

Car, le lâcheur, c'est lui.

En voici la preuve :

Une revue — *The Canadian Magazine* — du mois de mars, publiait un article de M. McCarthy sur la question des écoles. Cet article se terminait ainsi :

" Il devrait être demandé un compte sévère au gouvernement de ses premières démarches dans cette affaire, ou le parlement manquera misérablement à son devoir ; et l'excuse que le cabinet agit comme juge, et non comme conseiller politique de la Couronne, devrait être accueillie avec le mépris et le blâme qu'elle mérite par les représentants du peuple."

Quelques jours après, le parlement canadien voyait M. Tarte se lever et proposer une résolution qui n'est que la paraphrase des lignes que nous venons de citer.

Il faut relire cette proposition :

" Cette chambre désire exprimer sa désapprobation des mesures prises par le gouvernement en traitant la question des écoles du Manitoba, et en se prétendant revêtu de fonctions judiciaires en désaccord avec ses devoirs comme aviseurs de la Couronne, prétention absolument ignorée de la loi et qui tendrait, si elle est maintenant approuvée, à renverser entièrement le principe de la responsabilité ministérielle."

Quiconque voudra bien se donner la peine de faire la comparaison s'apercevra du premier coup d'œil que M. Tarte a emprunté à M. McCarthy, sa pensée, ses expressions, sa phrase même.

Ainsi, d'une part, on voit M. Tarte se faire le plat courtisan de M. McCarthy, le chef de l'école hostile à notre cause ; d'une autre part, on voit le même M. McCarthy voter en faveur de la résolution de M. Tarte.

N'est-ce pas évidemment une simple manœuvre politique ?

Et du moment que nous avons cette conviction, est-il besoin de presser davantage cette combinaison pour en faire sortir la preuve que M. Tarte a sacrifié la question principale, a déserté notre cause dans l'unique but d'obtenir un avantage de parti ?

Dans ces conditions, c'est lui le lâcheur !

LA CONVENTION LIBERALE

M. Laurier Defend son Attitude

Les dépêches d'Ottawa, publiées dans les journaux de ce matin, rapportent que l'hon. M. Laurier, aurait, hier, prononcé les paroles suivantes à la grande convention libérale :

" Ontario l'a prié de déclarer que le gouvernement de la Puissance n'a aucun droit d'intervenir dans la question des écoles du Manitoba ; Québec, au contraire, lui a demandé de déclarer que le gouvernement de la Puissance avait droit d'intervenir ; au Manitoba, il y en a qui lui demandent de parler dans le premier sens, et il y en a d'autres qui lui demandent de se prononcer dans le second.

" Jusqu'à présent, il n'a pas répondu à ces diverses communications. Il se propose de le faire maintenant.

"......La cause est maintenant devant les cours, et il désire informer ses amis que *le parti libéral n'est pas en état de prendre position* sur cette question *tant que les cours n'auront point donné leur décision*."

" Lorsque cette décision aura été rendue, il sera temps pour le parti de dire *s'il doit agir* ou *non*. Pour le moment, il n'aimerait pas à s'occuper de cette question plus qu'il n'est nécessaire, parce que ce serait faire appel aux préjugés, qu'il vaut mieux laisser dormir. Pour sa part, sur cette question, comme sur celle de la tempérance, il sera prêt à parler quand le temps propice de le faire sera venu. IL EST POSSIBLE QUE CE TEMPS NE VIENNE JAMAIS. PARCE QUE, SI LES COURS SE PRONONCAIENT CONTRE LE DROIT D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT, CELA METTRAIT FIN A LA QUESTION POUR TOUJOURS."

Si ces paroles que le télégraphe met dans la bouche de M. Laurier, sont vraies, la déception qu'en éprouveront tous les amis de notre cause sera immense.

Nous n'étions pas rassurés d'avance sur l'attitude que prendraient M. Laurier et son parti. Mais nous ne nous attendions pas que sans nécessité, ils iraient jusqu'à fermer, dès maintenant, les portes à notre recours politique. M. Laurier veut que la décision des cours soit finale.

Nous n'acceptons pas cette position.

Nous maintenons toujours nos réserves ; au besoin, nous transporterons la question devant les chambres, et nous leur demanderons justice.

Nouvelles Politiques

Sir John Thompson ne reviendra pas d'Europe avant la fin d'août, dit-on.

⁂

L'hon. M. Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est retenu à Paris par ses médecins.

⁂

Les Hons MM. Haggart et Patterson, ministres fédéraux qui étaient à la Colombie, sont retournés à Ottawa par les Etats Unis.

⁂

C'est hier qu'a été ouverte la grande convention des libéraux à Ottawa.

⁂

On parle de faire une grande démonstration à Sir John Thompson, à son retour d'Europe.

⁂

L'honorable lieutenant - gouverneur Schultz est à Ottawa en ce moment.

⁂

A la convention libérale d'Ottawa, le procureur général Sifton, du gouvernement Greenway, a été élu le vice-président de notre province. Avis à M. Tarte.

FETE DE CHAMPLAIN

Nous lisons dans un des derniers numéros de *L'Echo Rochelais*, publié à LaRochelle, France :—

La fête que la société des Archives organise à Saintes en l'honneur de Samuel Champlain aura un plus grand éclat qu'elle n'avait d'abord osé espérer. Un jeune et des plus distingués professeurs de la faculté des lettres de Bordeaux, M. Imbert de LaTour, dont les deux thèses pour le doctorat ont été, il y a deux ans, si remarquées, a bien voulu nous promettre une conférence sur Champlain et le Canada. Le lieutenant gouverneur de la province de Québec, M Chapleau, orateur remarquable, présidera ; il sera accompagné du commissaire général du Canada, à Paris, M. Hector Fabre, qui prendra la parole.

Ces deux hauts dignitaires arriveront à Saintes le soir par l'express de Paris. Ils seront reçus à la gare avec solennité. Dans la soirée, réception ouverte au Ramet par M. le comte Anatole Lemercier, maire de Saintes et député.

Le lendemain, visite aux monuments de la ville. Réception à l'hôtel de ville. Le soir, fête artistique et littéraire, chants, musique, discours, conférence, poésie.

Le lendemain, pèlerinage à Brouage au monument de Champlain et visite à Rochefort.

Nous ne pouvons encore donner que l'ensemble du programme, qui sera sans doute modifié et augmenté. Les détails viendront en temps et lieu. La fête aura lieu dans la première quinzaine de juin.

Cette idée de fêter un de nos plus grands hommes, un colonisateur, éminent, un homme d'un génie remarquable et d'une honnêteté antique, a été fort bien accueillie. Il faut toujours honorer ces grands **hommes, fussent-ils morts depuis** deux ou trois siècles. Dans la circonstance actuelle, cela devenait une obligation morale. La ville de Québec élève un monument à son fondateur. La colonie française s'est tournée vers la mère-patrie et demande une obole, un témoignage de sympathie. Brouage n'existe plus que de nom. C'était à la capitale de la Saintonge à répondre. Saintes, en particulier, le devait ; en effet, lors de l'incendie de la mairie et de la bibliothèque en 1871, les Canadiens, en souvenir de Champlain, se sont empressés d'envoyer des ouvrages, quelques-uns très importants, entre autres les *Œuvres* même de Champlain que l'Université de Laval venait de rééditer à grands frais. Il s'agit aujourd'hui de se souvenir de cet acte de délicate générosité. Enfin, nous nous rappellerons que le Canada a été peuplé en grande partie par des Saintongeais et des Aunisiens, que presque toutes nos familles Saintongeaises ont des représentants là-bas qui gardent précieusement la mémoire des ancêtres de France. Malgré un coupable abandon, en dépit de la politique qui les a donnés à l'Angleterre, les Canadiens sont restés Français, Français de cœur, de mœurs, d'idées, de langue. Quand donc des Français nous tendent les bras à travers l'Océan, quand leurs plus illustres représentants viennent à nous, nous les accueillerons comme des parents, absents depuis longtemps, qui s'assemblent un instant au foyer paternel, et nous resserrerons ainsi ces antiques liens d'affection. Lorsque la France sur le vieux continent a tant d'ennemis et de jaloux, il nous doit être doux de songer que dans le Nouveau Monde une race nombreuse nous garde son affection et son dévouement.

BENEDICTION D'UNE CHAPELLE

C'était grand jour de fête dimanche à Dubuc, dans le haut de la paroisse de Saint-Norbert, à l'occasion de la bénédiction de la chapelle de la nouvelle paroisse de Saint-Adolphe. Mgr l'Archevêque ne pouvant se rendre pour la circonstance, les cérémonies de la bénédiction furent faites par le R. M. Ritchot. M. l'abbé Gauthier de l'archevêché officiant à la grand'messe et il prêcha aussi un éloquent sermon. Nous sommes heureux de pouvoir en donner un petit aperçu :

M. l'abbé Gauthier s'inspirant de ces paroles de l'Apocalyppe : "*Ecce Tabernaculum Dei cum hominibus et habitabit cum eis*," compara le temple de Dieu sur la terre à celui de la Jérusalem Céleste. L'orateur parla longuement de l'influence du temple dans le maintien et le développement de la foi, faisant voir le rôle qu'il a joué dans l'Eglise dont l'histoire entière est écrite sur les murs des ses temples, témoins muets, mais irréfutables de son apostolicité aussi bien que de sa catholicité. Après avoir démontré la fausseté du protestantisme, à l'aide de ces mêmes monuments, le prédicateur retraça les bienfaits du temple au milieu de la société civile, qui des siècles durant, ne s'est maintenue qu'en se réfugiant à l'ombre des autels du catholicisme auquel elle doit son salut dans le passé, et vers lequel il lui faudra revenir pour retrouver la paix et la sécurité que l'hérésie et l'impiété de nos jours lui ont fait perdre.

Enfin, les paroles de Saint-Luc : *Ne craignez pas petit troupeau, car il a plu à votre père de vous donner un royaume*, fournirent un beau thème à l'orateur pour présenter à l'auditoire les encouragements et les souhaits de notre vénérable Archevêque, et unissant ses vœux aux siens, il demanda à Dieu de bénir cette nouvelle paroisse, de paitre lui-même ce *petit troupeau* de son choix, afin que, grandissant sous sa protection, il puisse reculer les limites de son *royaume* et contribuer ainsi à l'extension du règne de J.-C. sur les bords de la Rivière Rouge.

La partie musicale de la fête était sous la direction de Melle Joséphine Delorme et on remarquait au chœur MM. Camyré Cloutier et plusieurs autres.

A vêpres il avait foule aussi et M. l'abbé Gauthier fit un second sermon.

Le lendemain matin, il y avait encore grand'messe à laquelle il y eut de nombreuses communions.

C'était la fin de la fête. Avant la séparation, M. G. T. Landry, secrétaire-trésorier de la municipalité de Ritchot, se fit l'interprète de tous les paroissiens, remerciant M. l'abbé Gauthier et le priant d'exprimer à Sa Grandeur Mgr Taché ainsi qu'au Rév. M. Ritchot, leur sentiment de gratitude et de reconnaissance pour l'établissement de la nouvelle paroisse et exprimant l'espoir qu'elle aurait bientôt un prêtre résident.

Nouvelles Religieuses

On annonce la mort du R. P. Resther, S.J., arrivée vendredi soir, à l'hôpital général de Québec. Le R. P. Résther était né à Montréal en 1823 Ordonné prêtre en décembre 1846, il fut successivement curé à la Pointe Saint Charles, Saint Jean-Chrysostôme, Saint - Grégoire le Grand, Saint-Hyacinthe et Saint-Athanase. Il était entré au noviciat des Jésuites en 1866.

Le Pape a nommé nonce à Vienne Mgr Agliardi, actuellement à Munich, et nonce à Munich Mgr Ajuti, secrétaire de la Propagande.

On attend prochainement le décret pontifical sanctionnant la décision de la Congrégation des Rites concernant l'introduction en cour de Rome de la cause des PP. Jésuites qui furent immolés en haine de la foi, pendant la Commune de Paris.

Le Propre des offices concernant le culte de la Sainte-Famille va être promulgué prochainement et comprendra notamment de très belles hymnes composées par Sa Sainteté Léon XIII.

On dit que le Pape est à préparer deux Encycliques importantes qu'il se propose de publier l'automne prochain.

L'Encyclique concernant les questions sociales est prête depuis quelque temps, mais Sa Sainteté se propose d'y apporter quelques modifications.

La deuxième Encyclique sera adressée aux évêques d'Orient. Elle traitera la question des liturgies et de l'union projetée de l'Eglise orientale à l'Eglise catholique.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Nous possédons à Winnipeg une succursale de cette banque, que nous devons, pour le dire en passant, à l'initiative de M. le Sénateur Bernier.

Nos lecteurs seront bien aises de savoir que les actionnaires de cette banque ont eu leur assemblée annuelle à Montréal le 15 du mois courant.

Comme à chaque assemblée de cette nature les directeurs ont présenté le rapport des opérations financières de l'année courante.

Ce rapport établit la prudence, l'habileté, et l'intégrité des administrateurs de la banque et de tous ses officiers.

Les profits, les dépôts, la circulation, la somme d'affaires, ont été augmentés. On a fortifié également les assises de la Banque en portant son fonds de réserve à $230,000. C'est une proportion de 32½ par cent sur son capital. La Banque d'Hochelaga a aujourd'hui une somme d'au-delà de $2,000,000 realisable en 12 heures. Avec de telles ressources, elle est à l'abri de toutes les crises ; son crédit est absolu ; ses déposants en parfaite sécurité.

Le rapport constate en outre d'une manière spéciale que la succursale de Winnipeg a donné des résultats satisfaisants. Nous en félicitons le gérant.

Le rapport parle des affaires de cette succursale au point de vue des intérêts des actionnaires. C'est le seul que les administrateurs doivent envisager.

Il nous est permis, à nous, d'en parler au point de vue des avantages qu'en a retirés notre population.

Nous sommes heureux de constater que l'établissement de cette succursale a comblé parmi nous un vide qui existait.

Peu en rapport avec les autres banques qui les connaissaient peu —mais où ils étaient cependant traités avec égards et justice, c'est un devoir pour nous de le constater— nos compatriotes se sentaient isolés dans le monde des affaires.

Il n'en est plus ainsi. C'est un progrès.

Il faut reconnaître que la Banque d'Hochelaga a eu—la première—le mérite de ce progrès.

La Banque Nationale a suivi. Nous espérons qu'elle aussi, à la prochaine réunion de ses actionnaires, pourra constater des résultats satisfaisants.

UNE ASSOCIATION LIBERALE

Samedi soir, à l'hôtel Saint-Boniface de cette ville, une douzaine et quelques libéraux formaient une association libérale. M. J. Ernest Cyr a été élu président, M. S. A. D. Bertrand, vice-président et M. H. Béliveau, secrétaire de la nouvelle société.

A la même séance, M. J. E. P. Prendergast, M.P.P., et M. J. A. Richard, de Winnipeg, ont été nommés délégués à la convention libérale d'Ottawa. Ces deux messieurs sont partis le même soir, pour aller remplir leur mission.

Delegues de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Manitoba, a Montreal

A une réunion des membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Manitoba, tenue en l'hôtel de ville de Saint-Boniface, le jeudi, 15 juin, sur proposition de M. L. J. A. Lévêque, appuyé par M. le Dr J. H. O Lambert, l'hon. sénateur T. A. Bernier et M A. A. C. LaRivière, M P., ont été nommés délégués de l'Association aux démonstrations nationales de Montréal, qui doivent commencer samedi prochain.

A une réunion subséquente de l'Association, qui a eu lieu dimanche dernier, M. J. E. P. Prendergast a également été nommé délégué sur proposition de M. J. Ernest Cyr, appuyée par M. S. A. D. Bertrand.

Grande Demonstration de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg

L'Association Saint Jean-Baptiste de Winnipeg célèbrera la fête nationale dimanche, le 25 courant, par une procession à l'église de l'Immaculée Conception de Winnipeg, à laquelle prendront part toutes les sociétés catholiques.

La grand'messe sera chantée et commencera à 10.30 heures précises.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a bien voulu consentir à donner le sermon de circonstance.

Il paraît que des délégués de toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de la province assisteront à la célébration.

L'on compte qu'il y aura de 400 à 500 personnes dans les rangs de la procession. Dans ce cas cette procession sera une des plus imposantes qu'on aura vue à Winnipeg.

La procession laissera la salle de l'Union Saint-Joseph, No 201 rue McDermott, à 9.30 heures précises, et défilera dans l'ordre suivant :

1—La Société Saint-Vincent de Paul de Winnipeg.
2—La C. M. B. A., branche 52 de la paroise Sainte-Marie, Winnipeg.
3—La C. M. B. A., branche 163 de la paroisse de l'Immaculée Conception, Winnipeg.
4—Les Forestiers Catholiques de Saint-Boniface.
5—Les Forestiers Catholiques de Winnipeg.
6—L'Union Saint-Joseph de Winnipeg.
7—L'Association Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.
8—L'Association Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.
9—Les officiers de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.
10—Les officiers de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.

Les services de la Fanfare Indépendante de Saint-Boniface ont été retenus pour la circonstance.

POUR CHICAGO

Deux Révérendes Sœurs de la Charité, Sœur Malchelosse, de Saint-Albert, N. O., et Sœur Clément, de cette ville, sont parties ce matin pour l'exposition de Chicago où elles conduisent cinq élèves de nos écoles industrielles. Deux, Caroline Attekamis et Eugénie Igapeteck, sont de l'école de Saint-Albert, et les trois autres, Anna-Bella Cook, Marie-Rose Hayden et Alexis Bruyère, de celle de Saint-Boniface. Ils montreront là-bas ce qui leur est enseigné dans nos écoles industrielles.

M. L. J. A. Lévêque, du département des Sauvages, accompagne les voyageurs jusqu'à Gretna.

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

L'espace à notre disposition aujourd'hui ne nous permet pas de donner un compte-rendu détaillé de la séance qui a eu lieu au Collège hier soir, à l'occasion de la distribution solennelle des prix. Nous ne pouvons que donner le programme, en ajoutant qu'il a été très bien rempli.

Ouverture .... Fanfare
Les adieux du finissant .... Gus. Dubuc
Poudre et farine, (duo) .... A. Bourbeau, X. Gosselin
Distribution de prix.
Pas de prix, quelle injure ! chanson .... J. Poitras
Eloge de Léon XIII .... Joseph Bernier
Duo de cornets .... Par des membres de la Fanfare
Distribution de prix.
Les deux Aveugles .... F. Létourneau, J. Trudel
UNE SCÈNE DE POLICE CORRECTIONNELLE,
Personnages :
T. St. Arnaud, A. Grenier, F. Létourneau,
Chœur .... Rossini
Finale .... La Fanfare

Nous publions le Palmarès à la quatrième page.

A L'OCCASION DE NOCES ROYALES

L'on sait déjà que les Dames du Canada doivent offrir un cadeau de noces au prince Georges, fils du prince de Galles, et à la princesse Marie de Teck, à l'occasion de leur mariage.

Autant qu'il nous a été possible de nous en assurer, voici les noms des souscripteurs de Saint-Boniface :

Mme T. A. Bernier,	Mme A Girard,
Mme J. Dubuc,	Mme J. Prud'homme,
Mlle F. Dubuc,	Mme E. Trudel,
Mme J. Demers,	Mme J. H. O. Lambert,
Mlle M. Bernier,	
Mme J. Moore,	Mme E. Lloyd,
Mme E. N. Johnston,	Mme J. A. Richardson,
Mme J. Lecomte,	
Mme Mathias,	Mme L. Laurendeau,
Mme S. Senez,	Mlle A. Laurendeau,
Mme Levreault,	Mlle Alex. Girard,
Mme N. H. Houde,	Mlle O. Gosselin,
Mme J. Bédard,	Mme P. Gosselin,
Mme P. Salé,	Mlle A. Sénécal,
Mme M. A. Kéroack,	Mme Jas. Prendergast,
Mlle E. Kéroack,	
Mlle M. Kéroack,	Mlle J. Erwin,
Mme J. C. Delorimier,	Mlle Alice Despars,
	Mlle Annie Kittson,
Mlle C. Delorimier,	Mlle A. Versailles,
Mme G. Cinq-Mars,	Mlle A. Gosselin,
Mlle M. Cinq-Mars,	Mlle L. Gosselin,
Mme F. Chénier,	Mme J. A. Sénécal,
Mlle F. Chénier,	Mme J. Erwin,
Mme N. Germain,	Mme L. J. A. Lévêque,
Mme T. Fafard,	
Mlle D. Germain,	Mme J. B. Lauzon,
Mme E. Guilbault,	Mme H. Despars,
Mme Dr Deschambault,	Mlle M. Deschambault,
Mme N. Bétournay,	Mme Al Lévêque.

PERSONNEL

M. l'abbé Fournier laisse le collège de Saint-Boniface aujourd'hui pour la province de Québec. Après une courte vacance, il doit entrer dans la communauté des Pères de Jésus-Marie, qui ont une maison dans la Nouvelle-Ecosse.

M. A. H. Bertrand est parti samedi avec sa famille, pour Duluth, Minn. Il a été forcé de quitter LaSalle pour cause de santé. Avant de se fixer définitivement à Duluth, il visitera Saint-Paul, Minneapolis, Milwaukee et Chicago.

M. Bertrand est le premier canadien-français qui soit allé s'établir à LaSalle, il n'y a pas encore nombre d'années; aujourd'hui il y a là une paroisse des plus florissantes dont les progrès sont continus.

M. et Mme Bertrand jouissaient du respect et de l'estime de tous. Toute la population se fit un devoir de les accompagner à la station, pour leur souhaiter, santé, bonheur et un heureux voyage.

M. Edmond Buron qui vient de terminer ses études au Collège de Saint-Boniface et qui se destine à l'étude du droit, vient d'entrer aux bureaux des avocats bien connus, MM. Ewart, Fisher et Wilson.

L'hon. Juge Dubuc et Madame Dubuc sont revenus lundi soir d'une promenade de quelques jours chez son honneur le lieutenant-gouverneur Royal, à Régina.

Mme S. A. D. Bertrand est allée à Montréal en promenade.

Chronique Locale.

—La distribution des prix à l'Académie Provencher aura lieu demain soir.

—Lisez l'annonce de M. C. A. Gareau en troisième page. Des avantages extraordinaires vous sont offerts.

—L'huile "Terreur des Maringouins" est en vente chez le Dr Lambert. Plus de piqures. Essayez là.

Notre Association Saint-Jean-Baptiste a accepté l'invitation de la société de Winnipeg, de prendre part à la grande démonstration qui se fera sous ses auspices, à Winnipeg, dimanche. L'on peut voir le programme ailleurs. Nous espérons que tous nos compatriotes se feront un plaisir en même temps qu'un devoir d'assister à cette grande fête.

—M. F. E. Verge offre en vente sa jolie résidence située sur la rue Aubert. Maison confortable, écurie, grand jardin, plantations, etc. S'adresser à F. E. VERGE, Saint-Boniface.

—Les examens au Pensionnat auront lieu comme suit : Le 22 juin, examen de musique ; les 27 et 28, examen des classes ; le 30, la distribution solennelle des prix, suivie de la sortie des élèves.

Chronique de la Province.

Saint-Norbert,

19 juin.—Les personnes qui ont visité le monastère et les terrains des RR. PP. Trappistes, l'automne dernier, seraient étonnés de voir les changements et les améliorations qui y ont été faits. Le monastère a été peinturé par M. Louis Payment et présente la plus belle apparence.

—La paroisse n'ayant pas souffert des eaux hautes, les grains partout présentent la plus belle apparence.

—Une ligne de téléphone relie maintenant nos principales places d'affaires.

—Un petit journal, *La Mouche*, vient de faire son apparition ici. Nous lui souhaitons succès.

—Nous espérons avoir bientôt une ligne de chars électriques d'ici à Winnipeg. Un bonus est offert à la compagnie dont M. Austin est le président.

—M. Nap. Lemay est à construire une jolie maison et dépendances pour M. McOuatt, en haut du village.

—Les RR. PP. Trappistes ont environ 9 milles de clôtures de broche en fer complétés. L'ouvrage ne laisse rien à désirer, paraît il.

—L'étal de boucher de M. Ald. Trudeau (ancienne place E. Brisebois) a été reparé. Ce jeune monsieur donne satisfaction.

—Madame Elie Brisebois, qui a été gravement malade, est convalescente.

—Le Rév. M. Ritchot est aussi remis d'une indisposition assez sérieuse.

—A sa dernière assemblée, notre conseil a, dit-on, nommé officier de santé M. le Dr Mastaï Gervais, de Saint-Pierre. Son salaire sera de $400 par année. La prudence est mère de la sûreté.

—On demande à grands cris un forgeron dans le village. Une boutique est toute prête pour le recevoir.

—M. Fontaine, venant de la province de Québec, a loué la jolie ferme des MM. McBean, dans le village.

Saint Eustache,

20 juin.—Notre association Saint-Jean-Baptiste a décidé de célébrer la fête nationale lundi, le 26 courant. Dans la matinée, il y aura grand'messe et procession. Le programme de l'après-midi comprendra des jeux et courses qui se feront dans le voisinage de la beurrerie. Il y aura des tables de rafraîchissements.

Tous sont invités à venir se joindre à nous pour la circonstance.

Les officiers de notre société sont : président, M. Isaac Lavery ; vice-président, M. H. Préfontaine ; 2nd vice-président, M. D. Beaudin ; secrétaire, M. Robert Leclair.

DECES

PELLETIER.—En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 4 ans et 4 mois, Marie-Ernestine, enfant de M. Ernest Pelletier, de Prairie Grove.

POULIN.—En cette ville, le 7 courant, à l'âge de 5 ans, 5 mois et 23 jours, Joseph-Albert, enfant de M. Rémi Poulin.

LEBLEU.—A Winnipeg, le 17 courant, à l'âge de 52 ans, M. John Lebleu, épicier.

SI jamais vous désirez annoncer quelque article, écrivez à GEORGE P. ROWELL & CIE, No. 10, Rue Spruce, New-York.

AVIS.

Ayant acheté tous les comptes, billets, jugements, etc., appartenant à la ci-devant société Daoust & McMullan, marchands d'Oak Lake, Man., toutes personnes endettées envers la dite société sont priés de se mettre en règle avec le soussigné.

Bureau à l'ancienne place d'affaires de Daoust & McMullan, Oak Lake, Man.

4.21.6 M. A. DAOUST.

Union Metisse Saint-Joseph.

La fête de l'Union Métisse Saint-Joseph aura lieu cette année le 10 Juillet prochain. Nous espérons que nos amis des autres paroisses viendront chômer avec nous.

Par ordre,
CHARLES SAUVÉ,
Saint-Vital, 20 Juin 1893. Secrétaire.

VILLE DE SAINT BONIFACE · MANITOBA

Ville de Saint-Boniface.

La taxe des chiens est due depuis le 1er Juin courant. Avis à toutes personnes qui ne se sont pas encore conformées au Règlement à cet égard, de le faire sans plus de délai sous peine d'être poursuivies.

THÉO. BERTRAND,
20 juin 1893. Sec.-Trésorier.
1i 21-6

—Démangeaison chez l'homme et tous les animaux, guérie dans l'espace d'une demi-heure, par la lotion sanitaire de Woolford. Elle n'a jamais manqué. Garanti par tous les pharmaciens.

—Liniment anglais pour éparvins, fait disparaître chez les chevaux toutes bosses ou difformités sèches, molles ou calleuses, éparvins sanguins, jardons, calus, entorses, maux de gorge, toux, etc. Epargnez $50 en faisant l'essai d'une bouteille. Garanti par tous les pharmaciens.

—*Rhumatisme guéri en une journée :*— Le remède "South American Rhumatic Cure" pour rhumatismes et névralgie, guérit radicalement dans un à trois jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieuse. Le mal disparait sans délai. La première dose soulage beaucoup. 75 cents. Garanti par tous les pharmaciens.

—Rebecca Wilkinson, de Brownsvalley, Ind., dit : "Je souffrais depuis trois ans des nerfs, de faiblesse d'estomac, de dyspepsie et d'indigestion, au point que ma santé était compromise. J'achetai une bouteille du remède "South American Nervine" qui me fit plus de bien que pour $50 de soins médicaux. Je conseillerais à toute personne faible d'employer ce remède précieux et agréable. Je considère que c'est la médecine la plus merveilleuse qui soit au monde" Faites l'essai d'une bouteille. Garanti par tous les pharmaciens. 26-4

Hotel Grand Central

— COIN DES —

RUES DU FORT & GRAHAM

WINNIPEG.

M. THÉOPHILE TESSIER, ci-devant de L'AMERICAN, occupe aujourd'hui cet hôtel qui est si bien connu et avantageusement situé au centre des affaires.

Le public voyageur trouvera toujours le confort le plus désirable et des prix modérés.

LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX !

TABLES DE BILLIARD ET DE POOL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

T. TESSIER, Propriétaire.
1a 21-6-93

Je viens de recevoir un nouveau lot de

—: 90 PAIRES :—

DE CES

FAMEUX SOULIERS A $2

Déja si bien connus de nos pratiques.

C'est sans contredit le meilleur soulier et le plus fin pour le prix qui se soit encore vu à Winnipeg.

POUR
3
JOURS

SAMEDI, LUNDI ET MARDI, nous donnerons une bouteille de vernis soit GILT EDGE ou WHITE EGG aux Dames qui achèteront une paire de bottines ou souliers de $2.50 ou au-dessus.

Profitez de l'Occasion.

RICHARD BOURBEAU
360 Rue Main,
WINNIPEG. 14.6

Eau Minerale de St. Leon !
Eau Minerale de St. Leon !
Eau Minerale de St. Leon !

Sherry de Californie !
Port de Californie !
Claret de Californie !

Vin de Coca d'Armbretch !
Vin de Coca d'Armbretch !
Vin de Coca d'Armbretch !

Nous recommandons particulièrement ce vin de Coca à ceux qui souffrent de débilité générale et de maladies nerveuses, essayez-en une bouteille et vous nous remercierez de l'avis.

RICHARD & CIE
365 RUE MAIN,
WINNIPEG.

D. DAOUST,
263 AVENUE DE PORTAGE, WINNIPEG
TÉLÉPHONE No. 287.

M. D. Daoust se charge de transporter toute personne qui voudra bien lui donner son patronage aux taux suivants :—

Une seule course	$1 00
Pour une noce de	$3 00 à 5 00
Baptême	2 00
Enterrement	3 00
A l'église et retour	2 00
A l'opéra et retour	2 00
Au bal et retour	2 00
A la gare ou en en venant	1 00

RAPPELEZ-VOUS DE L'ADRESSE :
263 Avenue du Portage,
1a 17-5-93 Téléphone No. 287.

BANQUE IMPERIALE DU CANADA.

CAPITAL AUTORISÉ - $2,000,000.00
CAPITAL PAYÉ - - - - 1.940.607.00
FONDS DE RESERVE - 1,020,292.00

DIRECTEURS :

H. S. Howland, Prés. T. R. Merritt, V.-Pr. William Ramsay, Robert Jaffray, T. R. Wadsworth, Hugh Ryan, T Sutherland Stayner.

BUREAU PRINCIPAL : TORONTO.

D. R. Wilkie, caissier : B. Jennings, asst. caissier ; E. Hay, inspecteur.

SUCCURSALES DANS ONTARIO :

Essex. Niagara Falls. Sault S. Marie.
Fergus. Port Colborne. St. Thomas.
Galt. Rat Portage. Welland.
Ingersoll. St. Catharines. Woodstock.
TORONTO.. { Cor. Wellington St. & Leader Lane. Yonge & Queen Sts. Yonge & Bloor Sts.

SUCCURSALES AU NORD-OUEST :

Winnipeg, Man ....C. S. Hoare, Gérant.
Brandon, Man. ....A. Jukes, "
Calgary, Alta ....S. Barber, "
Portage-la-Prairie ....N. G. Leslie, "
Prince-Albert, Sask ....J. E. Young, "
Edmonton, Alta .... G. R. F. Kirkpatrick, "

Intérêt accordé au taux courant dans les caisses d'Epargnes et pour dépôts spéciaux.
Achat de débentures des Municipalités.
Agent en Angleterre : la Banque de Lloyd (limitée), rue Lombard, où l'on peut déposer de l'argent pour transfert par lettre de change ou câblegramme, à aucune des succursales ci-dessus.

C. S. HOARE, Gérant.
1a 23-11-92 Winnipeg.

PHARMACIE SAINT-BONIFACE

Rue Dumoulin.

— STOCK COMPLET DE —

DROGUES, MEDECINES PATENTEES.

PARFUMS. SAVONS.

TOUTES ESPECES DE TEINTURES.

Tout au comptant.

Toutes les prescriptions seront remplies avec soin par le Dr Lambert lui-même qui tient ses bureaux dans la même bâtisse.

Les heures d'offices sont :— Consultation, matin jusqu'à 9 hrs a.m. 12 hrs à 2 hrs p.m. 5 hrs à 10 hrs p.m.

DR J. H. O. LAMBERT,
Médecin de l'Hôpital de Saint-Boniface.
Téléphone No. 401.

N.B.—Tous les marchands de la campagne sont priés de visiter l'établissement.
jno 15.3.88

RADIGER & CIE

—IMPORTATEURS—

De VINS, LIQUEURS Et CIGARES

513 Rue Principale,
WINNIPEG
VIS-A-VIS L'HOTEL DE VILLE.

VINS PURS EXTRAITS DE RAISINS D'ONTARIO A

$1.50, $2.00, $2.50 le Gal.

Choix de Cigares qui seront vendus au prix coûtant, car on désire épuiser l'assortiment
8-3 92 TELEPHONE 241.

LIBRAIRIE KEROACK,

547–RUE PRINCIPALE, WINNIPEG–547
— ET —
Saint-Boniface, Rue Dumoulin.

Livres, papeteries, images, tapisseries cadres, fournitures pour écoles et bureaux jouets, articles religieux et de fantaisie
EN GROS ET EN DÉTAIL.
Correspondance pour tout ce qui regarde le commerce de librairie et l'importation.

M. A. KEROACK.

Trudeau & Desgagnés

BOUCHERS,
EN GROS ET EN DETAIL
Avenue Tache,
SAINT-BONIFACE.

Toujours en mains des viandes de première qualité

Bœuf,
Veau,
Volaille,
Mouton,
Lard,
Saucisses,

Viandes fumées, etc., etc.

Nous achetons au comptant les produits de la campagne.
Légumes suivant la saison.
Communication par téléphone.

Phileas Trudeau. Elizee Desgagnes.
5-4-93

ANNONCE IMPORTANTE.

C. A. GAREAU

Vient de recevoir un assortiment choisi de Tweeds Anglais, Français, Ecossais et Canadiens pour Habillements d'Hommes, Garçons et Enfants. Ces vêtements seront faits **SUR COMMANDE** à prix aussi bas que ceux de n'importe quelle maison de Montréal, Toronto, etc.

Habillements en Tweed Canadien - - - - -	$14.00
" en Serge Bleue pour l'été - - - -	16.00
" en bonne imitation de Tweed Ecossais -	17.00
" en véritable Tweed Ecossais - 20.00, 22,00,	24.00
Habit et Veste en bonne Serge Noire avec pantalons suivant goût - - - - - - - -	23.00
" en Serge Noire de la meilleure qualité avec pantalons suivant goût - - - -	30.00
Habillement magnifique en Tweed tout laine $23, $25, $27 et $28.	

Splendide assortiment d'Etoffes à Pantalons que nous pouvons faire à ordre pour $4, $5, $6, $7, $8 et $9.

Toutes nos marchandises sont d'excellente qualité. Voyez-les. Nous avons à notre service un tailleur de première classe.

En Habillements tout Faits Nous avons les dernières modes, les meilleures qualités d'Etoffes et les plus bas prix.

Assortiment complet d'ARTICLES DE TOILETTE pour hommes ; Vêtements de dessous de laine naturelle, Chemises de fantaisie, Poignets, Collets, Cols, pour tous les goûts.

Nous avons un bel assortiment de Chapeaux. Du dernier goût et des meilleures manufactures.

Dans votre intérêt, venez voir nos marchandises et jugez de nos prix avant d'aller ailleurs.

REMARQUEZ L'ADRESSE :

C. A. GAREAU, 324 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG,

Enseigne des Ciseaux d'Or, vis-à-vis l'Hôtel Manitoba.

Dr Alex. F. D'Eschambault,
DOCTEUR EN MÉDECINE.
LICENCIÉ DES PROVINCES DE QUEBEC ET MANITOBA.
Bureaux à sa résidence sur la rue Aubert.

Heures de Consultations :—8 hrs à 10 hrs a.m. 1 hr à 3 hrs p.m. 5 hrs à 10 hrs p.m.
TÉLÉPHONE No. 607. 1a 5 3 90

SPIRITUEUX ! !

GRAND ASSORTIMENT
— DE —
VINS, LIQUEURS ET CIGARES
— CHEZ —
H. L. CHABOT, 477 Rue Frinoipale WINNIPEG.
SATISFACTION GARANTIE. SATISFACTION GARANTIE.

Le public en général est invité à visiter ce nouvel établissement où il trouvera un assortiment complet et varié de marchandises de première qualité.
Commandes par la malle sollicitées et expédiées promptement. 1a 10-8-92

HOTEL DU CANADA

RUE LOMBARD, WINNIPEG.

Le plus ancien hôtel de Winnipeg complètement remis à neuf.

VINS, : LIQUEURS : ET : CIGARES : DE : CHOIX.
CUISINE DE PREMIÈRE CLASSE.
Prix modérés.
H. BENARD, - - PROPRIÉTAIRE.
25.11.91

CHEMIN DE FER

CANADIEN PACIFIQUE

— LA —

Ligne Favorite !

La route la plus prompte et la plus sûre pour tous les endroits à

Est, Ouest Et Sud.

La seule ligne qui transporte des passagers à l'Est et à l'Ouest sans changement de chars, et qui touche toutes les cités importantes du continent américain et qui communique directement avec

Europe, Chine et Japon.

Avantage sans égal pour billets de passage pour le vieux monde.

POUR YOKOHAMA ET HONGKONG :

Empress of India laisse Vancouver le 3 avril
Empress of Japan " " 24 "
Empress of China " " 15 mai
Et à peu près toutes les quatre semaines après ces dates.

Pour plus d'informations s'adresser à Wm. McLeod, agent des billets de la cité, 471 rue Main, Winnipeg, J. S. Carter, agent de la gare, ou à

ROBT. KERR,
Agt. gén. des Pass.
1.20.92 jno Winnipeg.

D. C. NILES,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
LICENCIÉ,
3ME PORTE COTE SUD DU BUREAU DE POSTE, WINNIPEG.

Extraction de dents sans douleur. Plombage en or et en argent et en composition. L'encouragement de la population française est sollicitée. 19-10-92

LES personnes qui désirent des informations au sujet d'annonces feront bien de se procurer une copie du "Livre des annonceurs" de 300 pages à $1.00 le volume. Expédié franco sur réception du montant ci-dessus. Ce livre est une compilation soignée du directoire des journaux américains, les plus en vogue ; donne la circulation de chacun, nombre d'informations au sujet des taux et autres questions se rattachant aux annonces. Adresser *Rowell's Advertising Bureau, 10 Spruce St. New-York.*

HUGHES & HORN
(*Successeurs de M. Hughes & Cie*)
Entrepreneurs de Pompes Funebres et Embaumeurs
470 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG
Vis-à-vis la Banque Commerciale.
Tout est de première classe. Ouvert à toutes heures.
19-7-92 Téléphone 413.

LES BAINS TURCS, RUSSES ET électriques du Clarendon guérissent la toux, le rhume, le lumbago, les rhumatismes et toutes les affections dont l'homme est le triste héritier. Les bains du Clarendon sont les meilleurs du Canada, avec des professeurs spéciaux ; plongeons 17x14 ; eau de source pure tempérée. Pour dames tous les avant-midi. Billets $1.00 ; 6 billets pour $5.00. Shampoo, bain et plongeon, 50 cts. Une boutique de barbier est attachée à l'établissement. jno.

CHEMIN DE FER
— DU —

NORTHERN :-: PACIFIC.

La Route la plus Populaire et la Meilleure
POUR TOUS LES POINTS A
L'EST, AU SUD FT A L'OUEST.
Convoi quotidien de Winnipeg avec

Char Palais, Char Dortoir, Char Refectoir Elegant, et Excellentes Voitures de Premiere Classe.

La ligne de Chars Réfectoires, la meilleure route pour tous les points et mène le voyageur à travers un pays intéressant, se raccordant à heure fixe avec les autres lignes et lui procurant l'avantage de visiter les célèbres villes de Minneapolis, St. Paul et Chicago. Les malles et colis sont consignés pour tous les endroits à l'Est, sans embarras et sans retard. Pas d'examen des douaniers à subir.

BILLETS DE TRAVERSÉE POUR L'OCÉAN

Et Cabines pour aller et revenir d'Angleterre et de tous les pays européens. Les meilleures lignes de navires transatlantiques sont représentées.

Désirez-vous aller quelque part au Montana, dans Washington, l'Orégon ou la Colombie Anglaise, nous vous invitons d'une manière spéciale d'essayer notre ligne, qui peut indubitablement faire pour vous mieux qu'aucune autre. C'est la seule ligne directe par voie ferrée conduisant au Territoire de Washington.

LA ROUTE FAVORITE DES TOURISTES CALIFORNIENS.

Pour plus amples informations concernant les taux, etc , adressez-vous personnellement ou par écrit à l'agent de billets le plus rapproché, à tout agent voyageur de la compagnie, ou à

H. SWINFORD,
Agent Général C. F. N. P., Winnipeg.
CHAS. S. FEE,
Agent Général des voyageurs et des billets, C. F. N. P., St. Paul.
jno. 2.9.91

HOTEL BELLEVUE

Alfred Gu'mond, Proprietaire,
RUE OWEN, WINNIPEG,
VIS-A VIS LES BUREAUX DU FREE PRESS ET DU BUREAU DE POSTE.

Vins, liqueurs et cigares de choix.
Cuisine de 1ère classe.
Repas à toute heure.
Prix modérés.
Pour pensionaires à longs termes, conditions spéciales.
1a 7-6-93 ALFRED GUIMOND.

J. B. LAUZON

BOUCHER,

Laisse savoir à ses pratiques et au public en général que pour Pâques il aura un assortiment complet de Viandes Fraiches : Bœuf, Mouton, Lard, Veau, Agneau, Dindes, Oies, Canards, Poules, Bacon, Jambon, Tête Fromagée, Boudin, Saucisse, etc., etc. Tout sera de première qualité et au meilleur marché. A vendre en gros et en détail. Venez et jugez de la qualité et des prix des marchandises offertes.

A vendre aussi : Machineries pour la culture : Moulins à Faucher, Râteaux, Wagons, Herses, Charrues, Sleighs, Attelages à bœufs, Harnais simples et doubles, etc.

Quarante paires de bœufs de travail, des vaches à lait, etc.

Il vient de m'arriver de Montréal un char de chevaux de trait. Sur le nombre il y a plusieurs juments portant poulain.

J'aurai pour le service des juments deux étalons de bonne race, l'un (léger) sera tenu à Saint-Boniface, et l'autre (pesant) sur ma ferme à l'Ile des Chênes. Satisfaction garantie. Conditions faciles.

J'ai aussi 1,000 arpents de terrain clôturées à l'Ile des Chênes. Tous ceux qui auraient des animaux à mettre en pacage peuvent s'adresser à moi à mon étal de Saint-Boniface.

J. B. LAUZON.
22 3-93

La Cie "Western Coal"

(LIMITEE.)

SEULE AGENT DU CELEBRE

CHARBON SCRANTON.

Bureaux, 391 Rue Main,
WINNIPEG.
jno 23-11-92

MAISON DE PENSION

Coin des rues Dumoulin et Saint-Joseph
SAINT-BONIFACE.

Les étrangers, les personnes de la campagne et tous ceux qui veulent loger dans une maison privée, trouveront chez Madame Jean, à l'adresse ci-dessus, tout ce qui est désirable comme confort et tranquilité, à des prix modérés.

Il y a une excellente étable pour les attelages de ceux qui viennent en voiture.



COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

Distribution Solennelle

— DES —

PRIX

MARDI, LE 20 JUIN 1893.

MÉDAILLE DE BRONZE

OFFERTE PAR

SON EXCELLENCE LORD STANLEY DE PRESTON, G. C. B., GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA,

ET DÉCERNÉE

A TITRE DE SUPÉRIORITÉ GÉNÉRALE

A

GUSTAVE DUBUC.

PRIX DE SAGESSE

DÉCERNÉS PAR LES SUFFRAGES DES ÉLÈVES AVEC L'APPROBATION DES MAITRES.

PREMIÈRE DIVISION.

Prix : Adélard Grenier. † (1)
Accessit : Joseph Trudel. *
Telesphore St. Arnaud. *
Fortunat Létourneau. *

SECONDE DIVISION.

Prix : Noel Bernier. †
Accessit : Marius Cinq-Mars. *
Hildège Nadeau. *
George Benallack. *

Instruction Religieuse.

PREMIER COURS.

Prix : Joseph Trudel. † *
Accessit : Fortunat Létourneau. * *

DEUXIÈME COURS.

Prix : Joseph Rocan. †
Accessit : Joseph LaRivière. *

TROISIÈME COURS.

Prix : Joseph Leclair. †
Accessit : Aimé Cinq-Mars. *

QUATRIÈME COURS.

Prix : Jean Gingras. †
Accessit : Noel Bernier. *

CINQUIÈME COURS.

PREMIÈRE SECTION.

Prix : Fortunat Lachance. †
Accessit : Joseph Sioux. *

DEUXIÈME SECTION.

Prix : Thomas O'Connor. †
Accessit : Bertram Ryan. *

SIXIÈME COURS.

Prix, *ex æquo* : Robert Guilmette. † ; Daniel Kennedy. †

SEPTIÈME COURS.

Prix : Alphonse Taschereau. †
Accessit : Hermann Martineau. *

HUITIÈME COURS.

Prix : Alfred Bernier. †
Accessit : Albert Dubuc. *

I
COURS CLASSIQUE.

PHILOSOPHIE.

2nde année.

PRIX D'HONNEUR

Pour les succès dans toutes les branches de la Philosophie et des Sciences,

DÉCERNÉ A

JOSEPH BERNIER. (2)

PHILOSOPHIE.

1re année.

PRIX D'HONNEUR

Décerné au même titre,

A

JOSEPH TRUDEL.

RHÉTORIQUE.

EXCELLENCE.
Prix : Joseph Désourdis. †

DILIGENCE.
Prix : Joseph Desourdis. † †

DISCOURS LATIN.
Prix : Joseph Désourdis. † † †

GREC.
Prix : Joseph Désourdis. † † † †

DISCOURS FRANÇAIS.
Prix : Joseph Désourdis. † † † † †

ANALYSE ORATOIRE.
Prix : Joseph Désourdis. † † † † † †

HISTOIRE.
Prix : Joseph Désourdis. † † † † † † †

CHIMIE.
Prix : Joseph Désourdis. † † † † † † † †

MATHÉMATIQUES.
Prix : Joseph Désourdis. † † † † † † † † †

(1) † désigne les "Prix"; * les "Accessits."
(2) Ce prix et le suivant ont été offerts par Son Honneur le Juge Dubuc.

BELLES-LETTRES.

EXCELLENCE.
Prix : Albert Rousseau. †
Accessit : Lucien Dubuc. *

DILIGENCE.
Prix : Albert Rousseau. † †
Accessit : Fabien Chénier. *

AMPLIFICATION LATINE.
Prix : Albert Rousseau. † † †
Accessit : Lucien Dubuc. * *

AMPLIFICATION FRANÇAISE.
Prix : Joseph Rocan. † †
Accessit : Albert Rousseau. † † † *

GREC.
Prix : Lucien Dubuc. † * *
Accessit : Albert Rousseau. † † † * *

ANALYSE LITTÉRAIRE.
Prix : Joseph Rocan. † † †
Accessit : Joseph LaRivière. * *

HISTOIRE.
Prix : Joseph LaRivière. † * *
Accessit : Lucien Dubuc. † * * * *

MATHÉMATIQUES.
Prix : Lucien Dubuc. † † * * * *
Accessit : Joseph Rocan. † † † *

VERSIFICATION.

EXCELLENCE.
Prix : Aimé Cinq-Mars. † *
Accessit : Marius Cinq-Mars. * *

DILIGENCE.
Prix : Aimé Cinq-Mars. † † *
Accessit : Marius Cinq-Mars. * * *

THÈME LATIN.
Prix : Marius Cinq-Mars. † * * *
Accessit : Aimé Cinq-Mars. † † * *

VERSION LATINE.
Prix : Henri Pélissier. †
Accessit : Aimé Cinq-Mars. † † * * *

GREC.
Prix : Aimé Cinq-Mars. † † † * * *
Accessit : Henri Pélissier. † *

NARRATION FRANÇAISE.
Prix : Aimé Cinq-Mars. † † † † * * *
Accessit : Henri Pélissier. † * *

PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Marius Cinq-Mars. † † * * *
Accessit : Henri Pélissier. † * * *

ANGLAIS.
Prix : Henri Pélissier. † † * * *
Accessit : Marius Cinq-Mars. † † * * * *

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : Marius Cinq-Mars. † † † * * * *
Accessit : Aimé Cinq-Mars. † † † † * * * *

MATHÉMATIQUES.
Prix : Henri Pélissier. † † † * * *
Accessit : Marius Cinq-Mars. † † † * * * * *

SYNTAXE.

EXCELLENCE.
Prix, *ex æquo* : Noël Bernier. † † * ; Jean Gingras. † †

DILIGENCE.
Prix : Noël Bernier. † † † *
Accessit : Jean Gingras. † † *

THÈME LATIN.
Prix : Robert Guilmette. † †
Accessit : Jean Gingras. † † * *

VERSION LATINE.
Prix : Jean Gingras. † † † * *
Accessit : Robert Guilmette. † † *

GREC.
Prix : Jean Gingras. † † † † * *
Accessit : Noël Bernier. † † † * *

PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Jean Gingras. † † † † † * *
Accessit : Noël Bernier. † † † * * *

ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.
Prix : Jean Gingras. † † † † † † * *
Accessit : Noël Bernier. † † † * * * *

ANGLAIS.
Prix : Robert Guilmette. † † † *
Accessit : Noël Bernier. † † † * * * * *

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : Robert Guilmette. † † † † *
Accessit : Noël Bernier. † † † * * * * * *

ARITHMÉTIQUE.
Prix : Maxime Rocan. †
Accessit : Ernest Golden. *

ÉLÉMENTS-LATINS.

SECTION FRANÇAISE.

EXCELLENCE.
Prix : Achille Rousseau †
Accessit : Fortunat Lachance. † *

DILIGENCE.
Prix : Aimé Fournier. †
Accessit : Achille Rousseau. † *

THÈME LATIN.
Prix : Achille Rousseau. † † *
Accessit : Fortunat Lachance. † * *

VERSION LATINE.
Prix : Fortunat Lachance. † † * *
Accessit : Achille Rousseau. † † * *

GREC.
Prix : Marcel Mollot. †
Accessit : Hormisdas Leblanc. *

PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Hormisdas Leblanc. † *
Accessit : Achille Rousseau. † † * * *

ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.
Prix : Achille Rousseau. † † † * * *
Accessit : Ernest Mollot. *

ANGLAIS.
Prix : Fortunat Lachance. † † † * *
Accessit : Achille Rousseau. † † † * * * *

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : Ernest Mollot. † *
Accessit : Aimé Fournier. † *

ARITHMÉTIQUE.
Prix : Hormisdas Leblanc. † † *
Accessit : Fortunat Lachance. † † † * * *

SECTION ANGLAISE.

EXCELLENCE.
Prix : George Benallack. †
Accessit : Berchmans Auger. *

DILIGENCE.
Prix : Bertram Ryan. † *
Accessit : Thomas O'Connor. † *

THÈME LATIN.
Prix : George Benallack. † †
Accessit : Thomas Dillon. *

VERSION LATINE.
Prix : Thomas Dillon. † *
Accessit : George Benallack. † † *

GREC.
Prix : Berchmans Auger. † *
Accessit : George Benallack. † † * *

PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Berchmans Auger. † † *
Accessit : Thomas Dillon. † * *

FRANÇAIS.
Prix : George Benallack. † † † * *
Accessit : Thomas O'Connor. † * *

ANGLAIS.
Prix : Bertram Ryan. † † *
Accessit : Berchmans Auger. † † * *

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : George Benallack. † † † † * *
Accessit : Thomas Dillon. † * * *

ARITHMÉTIQUE.
Prix : George Benallack. † † † † † * *
Accessit : Berchmans Auger. † † * * *

II
COURS DE COMMERCE.

PREMIER COURS.

EXCELLENCE.
Prix : Daniel Kennedy. † †
Accessit : Charles Conrad. *

DILIGENCE.
Prix : Daniel Kennedy. † † †
Accessit : Charles Conrad. * *

NARRATION ANGLAISE.
Prix : Henry Tennant. †
Accessit : Daniel Kennedy. † † † *

PRÉCEPTES ET ORTHOGRAPHE.
Prix : Henry Tennant. † †
Accessit : Arthur Picard. *

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : Charles Conrad. † * *
Accessit : Daniel Kennedy. † † † * *

TENUE DES LIVRES.
Prix : Daniel Kennedy. † † † † * *
Accessit : Siméon Giroux. *

ARITHMÉTIQUE.
Prix : Daniel Kennedy. † † † † † * *
Accessit : Henry Tennant. † † *

CALLIGRAPHIE.
Prix : Daniel Kennedy. † † † † † † * *
Accessit : Siméon Giroux. * *

SECOND COURS.

EXCELLENCE.
Prix : Hildège Nadeau. † *
Accessit : Arthur Turner. *

DILIGENCE.
Prix : Hildège Nadeau. † † *
Accessit : Maxime Gunn. *

ANGLAIS.
Prix : Hildège Nadeau. † † † *
Accessit : Maxime Gunn. * *

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : Hildège Nadeau. † † † † *
Accessit : Maxime Gunn. * * *

ARITHMÉTIQUE.
Prix : Hildège Nadeau. † † † † † *
Accessit : Maxime Gunn. * * * *

CALLIGRAPHIE.
Prix : Eugène Lévêque. †
Accessit : Hildège Nadeau. † † † † † * *

STYLE ÉPISTOLAIRE.
Prix : Hildège Nadeau. † † † † † † * *
Accessit : Eugène Lévêque. † *

III
COURS PRÉPARATOIRE.

EXCELLENCE.
Prix : Alfred Bernier. † †
Accessit : Georges Adam. *

DILIGENCE.
Prix : Georges Adam. † *
Accessit : Alfred Bernier. † † *

ORTHOGRAPHE.
Prix : Alfred Bernier. † † † *
Accessit : Albert Dubuc. * *

PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Georges Adam. † † *
Accessit : Alfred Bernier. † † † * *

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : Georges Adam. † † † *
Accessit : Alfred Bernier. † † † * * *

ANGLAIS.
Prix : Georges Adam. † † † † *
Accessit : Edouard Turenne. *

ARITHMÉTIQUE.
Prix : Georges Adam. † † † † † *
Accessit : Albert Dubuc. * * *

CALLIGRAPHIE.
Prix : Georges Adam. † † † † † † *
Accessit : Joseph Prud'homme. *

LECTURE.
Prix : Albert Dubuc. † * * *
Accessit : Alfred Bernier. † † † * * * *

IV
MUSIQUE.

PIANO.

COURS DE M. JEAN ZERBACK.

Prix : Hermann Martineau. †

COURS DE M. PAUL SALLÉ.

PREMIÈRE SECTION.

Prix : Fabien Chénier. †

SECONDE SECTION.

Prix : Noël Bernier. † † † † * * * * * *

VIOLON.

Prix, *ex æquo* : Jean Gingras. † † † † † † † † * * ; Herbert Cottingham. *

V
DESSIN.

Prix : Charles Conrad. † † * *
Accessit : Hermann Martineau. † *

N.B.—La rentrée des élèves aura lieu Mercredi, le 30 Août. Jeudi, le 31 Août, à 8 heures du matin, messe du Saint-Esprit.

Le 15 Août, fête de l'Assomption de la très Sainte-Vierge, tous les élèves sont invités à venir faire la communion au Collège, à la messe de 7 heures.